



Syndicat national des praticiens
en psychothérapie relationnelle
et psychanalyse • www.snppsy.org

*Psychopraticiens, psychothérapeutes,
psychanalystes, psychologues,
médecins, psychiatres.*

Dossier Membre Étudiant

Vous avez décidé de **devenir praticien en psychothérapie relationnelle ou psychanalyse**, vous commencez vos études : quelle que soit votre école, ou le cursus que vous avez choisi, notre syndicat peut vous accompagner, dès ce stade puis dans votre parcours professionnel.

Vous serez accueillis dans nos antennes régionales et au siège national.

Vous pourrez participer à nos activités être informés de l'actualité de notre profession.

Les étudiants en **psychothérapie relationnelle** peuvent adhérer à notre syndicat qu'ils appartiennent ou pas à une **École agréée** par notre fédération de référence : l'Affop.

Le statut d'étudiant permet de recevoir tout le courrier syndical, d'avoir accès sur le site à la partie réservée aux membres, de s'inscrire et de poster des messages sur notre page FB, de participer à la vie de notre site internet en envoyant des informations ou des articles .

Lorsque vous recevrez vos premiers patients vous pourrez postuler en tant que « membre adhérent ». Vous devrez alors pouvoir répondre à nos critères (1).

Renseignements à compléter Pour postuler en qualité de membre étudiant

(merci de remplir avec un stylo noir)

1- Etat civil

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Tel :

Courriel :

2- Votre cursus de formation en psychothérapie relationnelle :

cocher :

A- /-/ Je fais partie d'une école reconnue par l' AFFOP

NFL (nouvelle faculté libre) - leA (Institut d'Etudes en Analyse TriDimensionnelle) - IFPP - IFPA - CIFGT (institut français de formation à la gestalt thérapie) - Champ G - CIFPR (centre interdisciplinaire de formation à la thérapie relationnelle) - Indigo Formation - Institut Grégor - INECAT – SFABE.

- j'indique ici le nom de l'école :

Je demande le statut de membre ETUDIANT D'UNE ECOLE AGRÉÉE

· **Je joins un justificatif d'inscription et un chèque de 40 euros.**

· J'indique ici mon niveau d'études (je le situe par rapport à l'ensemble du cursus de formation)

B-/-/ Je fais partie d'une école non-agrèée par l'AFFOP

J'indique ici le nom de l'école et ses coordonnées :

Je demande le statut de membre ETUDIANT D'UNE ECOLE NON AGRÉÉE

· **Je joins un justificatif d'inscription et un chèque de 70 euros.**

· J'inscris ici mon niveau d'études (je le situe par rapport à l'ensemble du cursus de formation) .

3) Pour mieux vous connaître :

– quelle(s) activité(s) formation(s) et activité(s) professionnelle avez vous exercé avant d'entreprendre ces études .

– quelles ont été vos motivations pour démarrer un cursus de formation à la psychothérapie relationnelle (ou à la psychanalyse) ?

4) Psychothérapie personnelle.

Quelle est votre expérience de la psychothérapie (ou psychanalyse) personnelle :
Méthodes, thérapeute, durée.....

5) Projet Professionnel

Quel est votre projet professionnel ?

6) Le SNP Psy

Quelles sont vos attentes en devenant membre du SNP Psy ?
Avez-vous déjà été en contact avec une des antennes régionales du syndicat ?

/-/ je garantis sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.
(je n'oublie pas de joindre mon chèque et le justificatif d'inscription à l'école.)
Date et signature

(1)Extrait de statuts :

Tout praticien de la psychothérapie relationnelle ou de la psychanalyse peut être « membre adhérent du SNP Psy ». Il doit pour cela :

- 1 – être engagé sur la voie d'une pratique professionnelle de la psychothérapie relationnelle
- 2 – être engagé dans un parcours thérapeutique ou analytique personnel suffisamment conséquent
- 3 – faire état d'une formation structurée et qualifiante
- 4 – être en supervision ou contrôle régulier
- 5- respecter les règles de déontologie
- 6 – être reçu par deux membres au moins des CRA (titulaires de leur région) et être agréé par la présidente de la commission nationale.
- 7 –s'engager à entendre les recommandations éventuelles des membres du « Comité Régional d'Adhésion » (CRA) lors de son adhésion.